

# L'urbanisme favorable à la santé dans mon PLU/PLUi

VISIO-  
CONFÉRENCES

**19 novembre 2024**

**17 décembre 2024**

10h - 12h30



# L'urbanisme favorable à la santé dans mon PLU/PLUi



Les élus seront en mesure d'intégrer la santé dans leur document d'urbanisme.

## Public

Élus et agents des collectivités territoriales

## Dates

19 novembre et  
17 décembre 2024

## Durée

2H30

## Tarif

Gratuit

## Prérequis

Notion dans le PLU/PLUi

## Méthode pédagogique

Séance de formation avec exposés théoriques, exemples et échanges avec les participants

## Places limitées

20 participants maximum

**VISIOCONFÉRENCES**

## Objectifs de la formation :

- / Comprendre la notion de santé et ses déterminants
- / Mobiliser les pièces réglementaires du document d'urbanisme favorable à la santé
- / Découvrir des documents d'urbanisme favorables à la santé

## Contenu de la formation :

L'aménagement d'un territoire constitue un levier d'action en faveur de la santé puisqu'il impacte le quotidien de tous les habitants et usagers. Le PLU/PLUi par sa capacité à gérer l'occupation des sols d'un point de vue urbanistique offre des opportunités de favoriser un cadre de vie de qualité, d'encourager des pratiques vertueuses, de maintenir des espaces bénéfiques pour le bien-être du vivant, etc. Cette formation à l'appui d'exemples vous montre comment l'urbanisme peut être favorable à la santé.

---

## Référents pédagogiques :

Fanny Boschat, urbaniste-géographe, CAUE de la Gironde  
Claire Garnier, urbaniste-responsable de formation, CAUE de la Gironde  
Audrey Atchadé, paysagiste DPLG-urbaniste, chargée de mission paysage et patrimoine naturel, direction de l'environnement, Département de la Gironde

# Programme

## Module 1 (10h-12h30) – 19 novembre

### **Quels sont les liens entre l'urbanisme et la santé ?**

Être en bonne santé : qu'est-ce qui détermine notre santé ?

L'urbanisme : quels leviers pour la santé ?

L'Urbanisme Favorable à la Santé : des convergences avec la transition écologique

### **Quels sont les liens entre les sols vivants et la santé ?**

Vers un objectif national : le zéro artificialisation nette des sols

Les sols artificialisés

Les sols vivants

Comprendre les liens entre sols vivants et santé

### **Une planification favorable à la santé en s'appuyant sur les sols vivants**

Intégrer la multifonctionnalité des sols dans le PLU/PLUi

Préserver des sols dans le PLU/PLUi : la pleine terre, la perméabilité et la renaturation

## Module 2 (10h-12h30) – 17 décembre

### **Quels sont les liens entre les espaces de nature et la santé ?**

Les espaces de nature

Les effets des espaces de nature sur la santé

Les services rendus par les espaces de nature

### **Une planification favorable à la santé en s'appuyant sur les espaces de nature**

Préserver la nature dans le PLU/PLUi

Des trames écologiques aux trames vertes et bleues dans le PLU/PLUi

Les services rendus par les arbres, les zones humides et les lisières et leurs préservations dans le PLU/PLUi

A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation vous sera envoyé pour savoir si les objectifs ont été atteints.

# Inscription



M.     Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal ..... Ville.....

Téléphone.....

E-mail .....

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

Je m'inscris aux visioconférences (gratuit)

Je souhaite recevoir une attestation de présence

## Réponse souhaitée avant le 14 novembre 2024

**Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde:**

/ Sur le site internet :

<https://framaforms.org/inscription-a-la-formation-lurbanisme-favorable-a-la-sante-dans-mon-plu-plu-19-novembre-et-17>

/ Par courriel : [formation@cauegironde.com](mailto:formation@cauegironde.com)

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

**Un lien et un code vous seront envoyés quelques jours avant la formation à l'adresse mail que vous nous aurez transmis. Nous indiquerons dans ce mail la procédure à suivre pour vous connecter à la visioconférence.**

**Nous vous demandons de vous connecter 5 minutes avant la formation afin de vérifier les connexions de l'ensemble des participants.**

Le CAUE se réserve le droit d'annuler la formation 5 jours à l'avance si le nombre d'inscrits est insuffisant. Toute annulation de la part du participant doit être transmise au CAUE au minimum 5 jours avant la formation faute de quoi la formation sera facturée.

N° d'agrément 72 33 04465 33

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à [contact@cauegironde.com](mailto:contact@cauegironde.com).

Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>